

Ecole: .....  
Commune: .....  
Circonscription: .....  
Département: .....

DELIBERATION du CONSEIL d' ECOLE

réuni le .. / ../ ..

TOUS CONCERNES  
les dispositifs d'aides spécialisées  
aux élèves en difficulté (RASED) menacés

Les 3000 suppressions annoncées de postes spécialisés E et G priveraient 150 000 élèves d' aides spécialisées et de nombreuses écoles de toute intervention de maîtres spécialisés. Cette mesure risque de conduire à terme à la suppression des RASED. La confusion entretenue par le gouvernement entre la mise en place des deux heures d' « aide personnalisée » et le travail effectué dans le cadre des RASED montre la volonté du ministère d'en finir à terme avec l'existence des réseaux d'aide spécialisée.

Le Conseil d'école ..... réuni le ../../.. exige l'abandon de la suppression des 3000 postes E et G. Il demande l'ouverture immédiate de discussions sur le devenir et le développement des Réseaux d' Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté.

signature: